


FICHE FOCUS 5

Le permis de louer à Saint Vallier

Intitulé de l'action	Mise en place du Permis de Louer sur la commune de St Vallier
Enjeux	Lutter contre l'habitat indigne et améliorer le patrimoine bâti
Calendrier	Sept 2018 à juin 2019 : Travail préparatoire (mise en place d'outil, recherche juridique, procédure, communication,...) 1 juin 2019 : Lancement du dispositif
Maître d'ouvrage	CC Porte de DrômArdèche en étroite partenariat avec la commune de St Vallier 
Opérateur	Auxime
Partenaires	DDT/ CAF/ MSA
Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conditionner la mise en location à une autorisation préalable afin d'assurer la conformité des logements mis en location. ➤ Proposer en parallèle des mesures d'accompagnement pour la rénovation des logements
Avancement et résultats	45 demandes traitées 15 dossiers en cours
Financement	Intercommunalité et commune Coût prestataire : mise en place du dispositif, analyse technique des demandes/rapport + visite (forfait 12 000€ / an) Coût de fonctionnement : 6h /semaine de temps agent Comcom et mairie (commission hebdomadaire +courrier+ outils de suivi) Frais postaux : AR pour refus

Perspectives et autres informations

- Ajustement du périmètre sur la ville de St Vallier
- Elargissement du dispositif à d'autres communes volontaires du territoire,

Contact pour en savoir plus

Adeline Menneron : a.menneron@portededromardeche.fr
Ligne directe : 04 27 45 20 41